



## *Bonne année 2022*

L'Association de Prospective Rhénane adresse ses meilleurs vœux à ses membres, sympathisants et lecteurs. Que 2022 soit pour toutes et tous l'année du retour à une certaine normalité, avec plus de réunions en présentiel et donc plus de convivialité.

Dans la note d'information qui suit, nous commençons par un rappel des activités de 2021 (sans souci d'une parfaite exhaustivité, afin de faire ressortir l'essentiel), pour déboucher sur une présentation des principales activités prévues pour 2022.

## **Bilan 2021**

✓ L'association a organisé des *conférences* et mis en ligne les documents qui y correspondent sur son site web (<https://www.apr-strasbourg.org/>). Il reste cependant des sujets sur lesquels la rédaction d'une note et la mise en ligne sont encore à finaliser. Ce sera fait très prochainement et, sur tous les sujets, nous sommes preneurs de commentaires et réactions pour alimenter les débats. Le contexte sanitaire, qui a obligé à tenir une partie des conférences en visio, n'a bien entendu pas favorisé cette activité fondée sur des événements publics. Cela n'a pas empêché les membres et sympathisants de l'APR de continuer leur travail de réflexion et de communication sur des thèmes d'actualité révélateurs de quelques grandes évolutions sociétales contemporaines comme la transition énergétique, les questions sanitaires, les nouvelles formes monétaires, l'évolution de la place de la science dans la société, etc. Et bien entendu, la thématique rhénane nous amène toujours à travailler sur l'Alsace et sur la comparaison des systèmes français et allemand. Les événements suivants peuvent en témoigner :

- Le 10 février, Caroline Delavière a fait le bilan de l'impact économique de la pandémie.
- Le 12 mars, Jean-Philippe Atzenhoffer a traité de la question de l'avenir institutionnel de l'Alsace, sur la base du livre qu'il a publié.
- Le 24 mars, René Kahn a présenté la problématique économique et sociale des monnaies locales.
- Le 9 juin, Philippe Hamman a traité la question des énergies renouvelables sous l'angle transfrontalier, sur la base de deux cas d'étude, en Alsace et au Pays de Bade.

- Le 14 juin, l'APR a organisé un débat sur l'avenir institutionnel de l'Alsace et la mise en place de la CEA.
- Le 9 décembre, Jean-Alain Héraud et Nathalie Popiolek ont traité de l'organisation et de la valorisation de la recherche dans une perspective comparative France-Allemagne (à l'occasion de la parution de leur ouvrage).

✓ Individuellement ou par petits groupes, les membres de l'APR ont réalisé des travaux ou fait des interventions sur des thèmes où les *statistiques territoriales* sont mises en valeur. En particulier :

- Jean-Alain Héraud et Jean-Patrick Jouhaud ont contribué à une étude du BETA (UMR Unistra-CNRS) en partenariat avec le synchrotron Soleil à Saclay pour caractériser les territoires français en termes de capacité à fournir des prestations de haut niveau technologique pour le fonctionnement et le développement de ce grand équipement national.
- Jean-Alain Héraud et Bernard Aubry ont travaillé sur les données de recensement de l'INSEE pour analyser les territoires en termes de travail frontalier. Dans ce cadre, une note a été mise en ligne sur les flux de travailleurs frontaliers de l'EMS vers la partie allemande de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Par ailleurs, une prestation a été réalisée pour les services de l'Etat dans le Haut-Rhin afin de caractériser les opportunités et les défis de ce département dans le cadre d'une opération de prospective territoriale (l'analyse du marché transfrontalier du travail étant une des dimensions de l'exercice).
- Jean-Alain Héraud, avec l'aide de Bernard Aubry et Jean-Patrick Jouhaud, a préparé un dossier statistique sur la région Grand Est à l'invitation de l'agence de développement GrandEnov, et a assuré un séminaire pour la formation de ses cadres le 4 octobre à Strasbourg. L'objectif était de qualifier, à travers une série d'indicateurs, le positionnement économique de la région dans le contexte national et de diagnostiquer ses capacités créatives, en termes d'activités, de force de travail, de recherche et d'innovation.

✓ *Autres notes* publiées sur le site :

- Controverses sur le changement climatique (février)
- Le logement social et les politiques communales face à la loi SRU (avril)
- La CEA Alsace et ses territoires (mai)
- La course aux vaccins et le retard scientifique de la France (juin)

✓ Pour la troisième année consécutive, l'APR a contribué au projet d'étude et de recherche *POPSU-Métropole*, avec un consortium d'équipes, sous la direction de l'ENSAS, en partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg. Le projet porte sur le *développement conjoint des systèmes métropolitain et portuaire*. L'année 2021 a été principalement consacrée aux tâches suivantes :

- Rédaction d'un ouvrage : Antoine Beyer, Jean-Alain Héraud, Frédéric Rossano, *De la ville-port à la métropole fluviale. Un portulan pour Strasbourg*, Ed. autrement.(collection POPSU).
- Réalisation d'une série d'interviews d'acteurs portuaires et métropolitains pour la production d'un film qui sera mis en ligne. L'APR a tout particulièrement pris en charge la dimension transfrontalière du sujet, avec des entretiens d'acteurs du côté du port de Kehl, y compris leur mise en forme et traduction.

Par ailleurs, l'opération KartoDistrict, projet Interreg lié à POPSU-Métropole, a été finalisée en janvier, l'ensemble de la cartographie transfrontalière ayant été mise en ligne sur un site financé actuellement par l'APR.

✓ Deux membres de l'APR, Jean-Alain Héraud et Jean-Marc Biry font partie du nouveau Conseil de développement (*Codev*) de l'Eurométropole de Strasbourg. Le premier est également membre du Bureau et responsable des relations transfrontalières, le second contribue aux travaux de la Commission « aménagement » et représente le Codev auprès de la nouvelle Agence du climat de la métropole.

## Les perspectives 2022

Beaucoup des thèmes étudiés et sur lesquels nous envisageons de communiquer vont rester les mêmes. Voici toutefois quelques précisions pour les activités de l'APR dans les mois qui viennent :

- Dans les travaux statistiques régionaux, en travaillant toujours sur les données des recensements de l'Insee, des notes sont en préparation sur la caractérisation des migrations résidentielles (entre nouvelles et anciennes régions, entre départements) et leur évolution à long terme. Nous allons également étudier les échanges de population entre les divers EPCI d'Alsace et la métropole strasbourgeoise.
- Le travail sur les territoires concernés par les fournitures technologiques à la grande infrastructure synchrotron de Saclay va inclure un zoom sur l'Alsace et les zones environnantes. Cela peut fournir un indicateur sur les compétences et les capacités d'innovation (au moins dans le domaine des activités liées à cette technologie des hautes énergies et à ses applications dans de multiples champs scientifiques et techniques). Rappelons que la région de Strasbourg a failli bénéficier dans les années 1980 de l'installation de ce qui est devenu l'ESFR de Grenoble. Même sans synchrotron à domicile, l'Alsace constitue un fournisseur et un client significatifs de ce type d'infrastructure.
- Il reste à finaliser des réflexions ayant fait l'objet de débats au sein de l'association en matière de prospective depuis au moins un an, en particulier autour des ruptures systémiques révélées ou engendrées par la pandémie.